



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÉME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(A. SULTZ.)



CHEVIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

JULES EDOUARD PREVOST FILS, Directeur.
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE.

SOMMAIRE

Méli-Mélo
La Vérité sur 37-38 (IV)
Les questions de L. R.
Autour de l'affaire
Nouvelles diverses
Histoire de la semaine : Attaque nocturne
A nos abonnés
Un accident de chemin de fer
Livres, journaux, etc.
Faits divers

Francœur
Francœur

Edmond Char

MÉLI-MÉLO

Combien y avait-il de libéraux au célèbre concours de labour de Sainte-Thérèse, le 18 octobre dernier ? Combien y en a-t-il eu d'invités ?

Qu'on réponde avant trois semaines et sans se fâcher.

Nos meilleurs souhaits au Temps d'Ottawa, qui vient d'entrer dans sa cinquième année.

Nous offrons également nos compliments au Trifluvien à qui, nous l'espérons, sa onzième année va apporter plus de sûreté dans le jugement.

Le féminisme aux Etats-Unis.
De tous les Etats de la grande République, c'est le Kansas qui compte le plus grand nombre de pensionnaires. Vingt pour cent des inspecteurs d'écoles et cinq pour cent des employés officiels appartiennent au beau sexe.

Plusieurs femmes remplissent les fonctions de maire, d'autres sont « agentes » de police.

C'est par une erreur tout à fait involontaire de notre correcteur d'épreuves que le discours de M. Nantel n'a pas été mentionné au cours de notre compte-rendu des fêtes du séminaire de Sainte-Thérèse.

M. Nantel a fait un discours en accord avec les idées nouvelles et a développé cette thèse : qu'avant d'apporter des ornements à l'instruction des jeunes gens, il est plus logique et plus sage de l'établir sur une base solide et pratique.

Il n'est plus permis d'en douter. La majorité, au prochain congrès fédéral américain, sera acquise aux républicains dans les deux chambres. D'après les dernières informations, le sénat sera composé de 55 républicains, 26 démocrates, 5 argentistes, et 4 populistes ; majorité pour les républicains, 20 voix. A la chambre des représentants, il y aura 185 républicains, 163 démocrates, 7 populistes et deux argentistes ; majorité pour les républicains, 13 voix.

Dans l'Etat de New-York, les relevés électoraux de tous les comtés, sauf quelques districts, donnent à M. Roosevelt un total de 658,893 votes et à M. Van Wick un total de 640,399 votes ; majorité pour Roosevelt, 18,494 voix.

La vérité sur 37-38

IV

Le 21 octobre dernier, le Pionnier de Sherbrooke accueillait avec faveur certaines observations de la Vérité sur les résultats de l'insurrection :

« Notre confrère de la Vérité — disait ce brave Pionnier — a parfaitement raison de protester contre une erreur trop souvent commise touchant la rébellion de 1837. »

Et le confrère de Sherbrooke de renchérir sur les idées de M. Tardivel, qui sont rien moins que démodées — ce qui est impardonnable chez un Américain. Mais un bon service n'est jamais perdu, et la Vérité du 5 novembre ayant reproduit à son tour avec délices l'article du Pionnier qu'elle accompagnait de la solennelle approbation que voici :

« Tous ceux qui connaissent tant soit peu notre (sic) histoire sont unanimement de cet avis. Pour être d'un avis contraire il faut fermer volontairement les yeux à la lumière. »

On le voit : le certificat est des plus affirmatifs ; mais comme c'est M. Tardivel qui le délivre, il se trouve que la pièce devient fort discutée — comme la plupart des pièces de « l'affaire. »

L'école de la Vérité et du Trifluvien répète que « le Canada ne doit rien aux insurgés de 1837-38 ; » qu'au contraire, « la folle et coupable équipée de 37 n'a servi qu'à nous amener l'Union ; que cette combinaison ESE NÉT (sic) de l'imprévoyant et criminel folie des soi-disants patriotes ; que l'échauffourée de 37 nous a plutôt fait un mal immense ; qu'elle nous a valu la triste Union qui a été le commencement de tous nos véritables maux, tels que la Confédération, le Pacifique, la dette nationale, etc. ; » en un mot que la constitution de 1840 a été la conséquence certaine, nécessaire de l'insurrection. — Premier point.

D'autres, mais appartenant à la même famille, comme la Minerve, le Pionnier, etc., assurent que « l'on viole la vérité historique en faisant remonter la source de nos libertés parlementaires à l'échauffourée (encore !) de 1837-38 ; » et que « les insurgés n'ont rien conquis du tout, qu'ils n'ont fait que compromettre et retarder l'obtention de nos libertés, etc. » — Deuxième point... peu en harmonie avec le premier, cependant que les deux assertions visent au même but : déprécier l'acte héroïque des braves de 37-38.

Voyons ! par quel bout faut-il les prendre ces castors-là ?

Si la constitution de 1840 a réuni les deux Canadas, elle leur a en même temps donné le gouvernement responsable, objectif de nos luttes parlementaires pendant un demi-siècle. Si vous ne voulez pas qu'on attribue à l'insurrection la conquête de nos libertés civiles, cessez donc de dire que la constitution de 1840 a été la conséquence de l'insurrection.

La contradiction flagrante prend son origine dans la confusion qu'on fait, chez les détracteurs des Patriotes, de la question nationale ou politique avec la question parlementaire.

Faut-il regarder la constitution du 23 juillet 1840 comme la conséquence et le châtiment de l'insurrection ?

Oui et non.

C'est ici que la question se bifurque et prend deux aspects absolument distincts l'un de l'autre. Cette division en deux de la question, il faut nécessairement la faire pour la discuter sainement, car la vérité historique, la vraie, exige que nous admettions ce partage d'abord et avant tout. Qu'a fait la constitution de 1840 ? Nous le répétons : deux choses bien distinctes. Elle a décrété la réunion des Canadas, et elle a octroyé aux habitants des deux provinces la liberté politique dans le gouvernement responsable.

Cependant, l'Angleterre, si elle l'eût voulu, aurait pu accorder aux deux provinces, séparément, la même faveur, la même faculté du self government : elles n'en étaient pas moins dignes l'une que l'autre. S'il en était allé ainsi, on n'entendrait point aujourd'hui des compatriotes débâter contre les héros de l'équipée de 1837, sous le fallacieux prétexte que l'Union a été la conséquence et le châtiment de leur héroïque folie.

Cette Union, faite sans notre consentement, malgré nous, voilà ce qui de prime abord paraît donner raison aux antipatriotes de décrier le soulèvement populaire de 1837, en affirmant que la révolte nous a nécessairement amené l'Union, ce qui n'est pas exact, puisque cette combinaison était décidée en principe depuis le commencement du siècle.

Mais si l'Union, en nous plaçant sous l'influence du Haut-Canada, devait être le châtiment de la rébellion, il n'y aurait donc eu que nous, les Canadiens français de châtiments pour l'acte isolé, comme vous dites, d'une infime minorité des nôtres. Le Haut-Canada, qui s'était insurgé comme nous et dans le même temps, n'allait trouver dans l'Union que des avantages ; c'est ce qu'on lui fit comprendre, et sa législature la vota à la presque unanimité. L'An-

gleterre rémunérât donc dans une province ce qu'elle punissait dans l'autre ? Comment nous expliquerez-vous donc que cette Union que vous prétendez être la conséquence et le châtiment du Bas-Canada devienne, au contraire, la récompense de la province anglaise, également rebelle ?

Car, si la prise d'armes était haïssable chez nous, les pionniers, les premiers maîtres de cette terre française cédée mais non conquise, et cédée moyennant des garanties écrites qu'on violait, ne l'était-elle pas autant chez les colons anglais du Haut-Canada fraîchement établis par les soins du gouvernement britannique ?

Or, c'est pas plus loin qu'il faut aller chercher le seul grief de l'Angleterre contre nous, la véritable et unique raison qui a dicté à nos maîtres la réunion des deux Canadas.

C'est notre origine étrangère, notre constante affection pour la langue, les idées, l'esprit et les institutions françaises, et non point la résistance constitutionnelle de nos députés nationaux à la tyrannie oligarchique, la lutte à main armée de nos braves patriotes contre les despotes du pouvoir, qui nous ont valu l'Union. Mais comment cela se pourrait-il ? Vous le dites vous-mêmes, anti-patriotes : c'est la minorité qui a eu recours aux armes. Et l'on aurait puni toute une province peuplée par plus de 600,000 habitants pour l'erreur de quelques milliers d'hommes ?

C'est absurde ! Il faut voir ou chercher ailleurs le motif véritable qui a inspiré le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Les ministres avaient un but en vue : l'anglicisation des Canadiens ; et un moyen de l'atteindre : la réunion de gré ou de force dans des conditions spéciales du Bas-Canada français à la province anglaise, devenue plus vigoureuse. Et ce but, et ce moyen étaient arrêtés dans l'esprit des ministères anglais successifs depuis le commencement du siècle, nous l'avons établi d'une façon indéniable, avec la Patrie.

Donc, il est inexact de dire que l'Union a été le châtiment de la révolte. Cette assertion ne pourrait être vraie qu'à l'égard du Bas-Canada qui ne voulait pas de l'Union. Et quand on songe que l'Union était désirée dans le Haut-Canada pour qui elle était tout bénéfice, l'absurdité de la prétention saute aux yeux ; car elle nous forcerait à conclure que l'Angleterre a commis cette infamie envers un malheureux peuple abandonné par la mère-patrie, exploité et volé par la nouvelle bureaucratie coloniale, de le punir pour un acte de désespoir qui devient une action méritoire, exigeant une récompense, à cent lieues plus loin, parce que là ce sont des Anglais qui courent aux armes et verse le sang anglais !

La vérité vraie c'est que l'Union était annoncée et promise bien avant que les Canadiens pensassent à décrocher le vieux mousquet, et que la levée en armes, habilement provoquée, n'était que le prétexte recherché pour consommer l'injustice.

Pour prouver à nos anti-patriotes que pas une seule de leurs prétentions n'est fondée, pour les acculer, enfin, à leur dernier retranchement, démontrons-leur que si, d'une part, la constitution de 1840 a décrété notre mariage forcé avec la province voisine, d'autre part elle nous a accordé ce que nos pères avaient réclamé en vain jusqu'à 1837 : la liberté parlementaire et le gouvernement responsable.

Vous dites que la constitution de 1840 est la conséquence de la révolte ? C'est vrai, et c'est ce qui nous donne raison de soutenir que les courageux de 1837-38 nous ont conquis nos droits parlementaires.

Que demandait, en effet, la chambre par la voix des Papineau, pater et filius, des Bédard, des Taschereau, des Blanchet, des Vallières, des Bourdage, des Viger, etc., que réclamait la province dans les Quatre-vingt Résolutions qui renfermaient tous les griefs des Canadiens ? Le contrôle exclusif des subsides, l'indépendance des juges, l'exclusion des fonctionnaires de la représentation, la réforme du conseil législatif ; en outre, elle revendiquait la propriété du domaine public, voulait la réforme judiciaire et administrative, et la responsabilité des membres du gouvernement à la législature.

Est-ce moins que cela que la nouvelle

constitution nous accordait ? Relisez Turcotte :

Lord Durham fut envoyé au Canada afin de tenir une enquête sur l'état du pays, et de suggérer à la métropole les mesures qui lui sembleraient les plus propres à la prospérité des habitants. Sa ligne de conduite avait été arrêtée d'avance ; son rapport fut fait évidemment dans le but de justifier l'objet que le gouvernement avait en vue. Après avoir dit sous le conseil spécial, Lord Durham en forma un autre composé des personnages de sa suite, des juges et de quelques Anglais du pays. Il organisa ensuite plusieurs commissions pour s'enquérir de l'éducation, des institutions municipales, de l'émigration, des terres de la couronne. Il soumit au gouvernement impérial un rapport volumineux, dans lequel il se prononçait en faveur de l'anglicisation de la race française et du dépouillement de son influence. Le noble lord désirait changer le caractère de la province et en faire une province anglaise. Il approuva cependant les principes qu'avait défendus l'Assemblée législative, en réclamant les pouvoirs qui lui étaient essentiels d'après la nature même du gouvernement représentatif.

Il s'arrêta d'abord à une union fédérale des colonies de l'Amérique du Nord, confédération qui pourrait s'effectuer dans la suite, mais qui ne devait commencer qu'un quart de siècle plus tard. Pour le moment, il conseilla l'union des deux Canadas sous un seul gouvernement, en donnant à chacun d'eux le même nombre de représentants, et suggéra de reviser la constitution du conseil législatif, d'assurer l'indépendance des juges, d'abandonner à la législature tous les revenus de la couronne, moins celui des terres publiques, pour la concession d'une liste civile, de rendre les officiers du gouvernement responsables à la législature, etc.

Le parlement impérial adopta ces recommandations, malgré l'opposition d'un certain parti qui poussa le fanatisme jusqu'à vouloir priver la population ancienne du Canada de ses droits politiques.

(Le Canada sous l'Union, pp. 24 et 25)

Si l'Angleterre, mieux inspirée, nous avait cédé ces libertés trois ans auparavant, au lieu du bruit et de la fumée des combats mêlés aux cris d'indignation et de désespoir d'une population naturellement paisible, c'est un concert de reconnaissance qui se serait élevé vers le ciel des bords du Saint-Laurent pour la grande nation anglaise. Il a fallu au gouvernement la révolte des deux Canadas pour le convaincre de l'injustice du régime que le peuple canadien subissait. Cette révolte, le ministère britannique a, sans doute, voulu en rendre le retour impossible en nous abandonnant ce pour quoi nos pères avaient combattu : nos libertés parlementaires et politiques.

Qui donc, en dehors de Tardivel l'Américain et de McLeod son compère, en se remémorant ces faits historiques, voudra encore méconnaître l'influence directe, décisive de la double insurrection du Bas et du Haut-Canada sur la conquête finale des libertés publiques de la nation canadienne ?

FRANÇOEUR.

Les questions de L. R.

Deux choses dans la dernière pastiche de L. R. ont frappé mon esprit.

C'est la répugnance mal déguisée qu'inspirent à mon adversaire les Paty du Clam, les Esterhazy, les Henry et autres associés ; c'est, ensuite, la foi aveugle que, comme lui, tant d'intéressants libéraux reposent dans l'affirmation d'un homme sur des faits non contrôlés, cet homme fût-il un ministre jobard comme Cavaignac, ou un traître à ses collègues comme le général Chanoine.

Ces gens-là ont parlé ; ils ont affirmé, avec ou sans pièces faussées à la clé : la cause est entendue.

Cavaignac et Billot infailles ! Chanoine et Zurlinden impeccables ! Encore plus fort que le Pape.

Quoi de plus drôle, de plus ébahissant que cette confiance inébranlable professée par monsieur L. R. dans la justice d'une condamnation cependant que le même se détourne avec horreur des ouvriers de cette condamnation ! Car enfin, le conseil de guerre de 1894 a jugé sur des pièces, plus ou moins authentiques, c'est vrai, rassemblées et sur les témoignages plus ou moins faux réunis par Henry, de Paty du Clam et le général Mercier.

Henry racolle ou fabrique les papiers, Paty de Clam les annote et le ministre Mercier les fait passer en secret dans la chambre des délibérations. L'indignité des accusateurs est patente, comme est extraordinaire la bonne volonté des juges, et néanmoins on s'incline avec toute la touchante vénération du catéchumène devant l'œuvre de ces hommes méprisables ou dignes de pitié.

C'est à désespérer de la raison humaine !

Qu'est que cela me fait, à moi, que cinq ministres successifs de la guerre, dont un civil anti-dreyfusard déclaré, aient affirmé que, en leur âme et conscience, après examen de la cause, ils tenaient Dreyfus pour coupable et régulement, légalement jugé, quand je sais précisément que la pièce d'écriture qui a servi de base à la condamnation est l'œuvre d'un autre, et que le ministère de la guerre a soustrait à la discussion et même à la connaissance de l'accusé des pièces clandestinement introduites en chambre des délibérations pour arracher un arrêt de condamnation que les juges hésitaient à rendre ?

Quelle confiance voulez-vous que j'aie en l'esprit de justice d'un Mercier capable d'une telle forfaiture ?

Quelle confiance voulez-vous que j'aie en Billot affirmant la légalité d'un acte qu'il sait pertinemment avoir été irrégulier, illégal et clandestin ?

Quelle confiance voulez-vous que j'aie en Cavaignac duper et menteur, déclarant authentiques, indiscutables, irréfutables, décisifs un document fabriqué et deux autres étrangers à la cause pour laquelle il les invoque ! affirmant à la tribune, et dans une lettre à madame Dreyfus en date du 15 janvier, l'existence d'un rapport Lebrun-Renaud prétendant relater les aveux de Dreyfus, alors qu'il n'existe pas ni qu'il n'a jamais existé pareil rapport du capitaine Lebrun-Renaud, et que la pièce qu'on lui a substituée est un rapport du colonel Guérin, écrit le 14 février, soit un mois plus tard, et trois ans après que les paroles qu'il prétendait rapporter avaient été dites, — encore le colonel Guérin les tenait-il de troisième bouche !

Quelle confiance voulez-vous que j'aie en ce Cavaignac qui proposa à ses collègues de faire un coup de main à la 2^e division contre les défenseurs les plus en vue du malheureux Dreyfus. Quelle bonne opinion voulez-vous que je me forme des qualités de cœur de cet homme qui est allé, en compagnie du boulangiste Dérivole, objurger le premier ministre d'intervenir dans l'œuvre de justice reprise enfin, pour l'honneur de la France, par la magistrature suprême de la République, pour empêcher Dreyfus de répondre au questionnaire de la Cour de Cassation ! Quelle confiance, enfin, voulez-vous que j'aie en celui qui a laissé faire le suicide du colonel Henry, le complice de du Paty de Clam, cousin du ministre ?

Zurlinden ! Il me paraît le moins mortel des Cinq, assurément ; mais son opinion m'est devenue suspecte et fort suspecte depuis qu'il a déclaré sa certitude que le bordereau avait été écrit par Dreyfus, alors que les experts de 1897 ont affirmé que la pièce est de l'écriture d'Esterhazy, probablement décalquée — Oh ! la ! la ! Dreyfus ayant décalqué l'écriture d'Esterhazy et négligeant de rejeter l'accusation sur ce dernier ! Zurlinden n'est fort suspect depuis qu'il a enlevé si à propos le colonel Picquart des mains de la justice civile sur le point d'ordonner à du Paty de Clam de déposer devant elle.

Quant à Chanoine, ne m'en parlez pas. Il m'apparaît comme un mouchard chargé par les intéressés d'aller espionner le cabinet Brisson. Son coup d'éclat, en pleine chambre des députés, alors que rien dans son attitude à la réunion des ministres, tenue le matin de la séance, ne pouvait le faire prévoir, est une effroyable trahison qu'il n'a même pas pris le soin de déguiser.

Voilà, cher monsieur L. R., ce que j'ai à répondre à votre première question que je trouve ainsi libellée dans votre Réponse à Francœur du 28 octobre :

« 10 N'est-il pas vrai que tous les ministres qui ont examiné le dossier Dreyfus et qui ont parlé publiquement, depuis Méline et Billot jusqu'à Cavaignac, Zurlinden et Chanoine, se sont tous déclarés convaincus de la culpabilité du traître Dreyfus ? (Les trois derniers connaissent le faux de Henry). »

C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Je reproduis la seconde non moins fidèlement :

« 20 N'est-il pas vrai que les révolutionnaires, les anarchistes, ceux qui ont écrit : « à bas l'armée ! à bas la France ! » etc., que les pires ennemis de la France au dehors — allemands, anglais, italiens — se prononcent pour Dreyfus ? »

Je comprends que vous voulez par là solidariser tous les hommes indépendants, de fait et de tempérament, qui poursuivent dans l'agitation en faveur de Dreyfus, comme autrefois pour Calas, Lally-Tollendal, etc., une œuvre de justice, avec les révolutionnaires et les anarchistes à qui les récents scandales politiques et militaires fournissent un motif de plus à leur détestation de l'organisation sociale de notre temps.

Mais outre que l'insinuation manque d'habileté, elle est injuste pour les hommes respecta-

bles qui ont épousé la cause de la justice simplement par amour de la justice.

Révolutionnaires ! c'est bientôt dit. Oubliez-vous, jeune homme, que Jésus-Christ a été le premier révolutionnaire de notre ère ? Il est venu tout bouleverser dans le monde, mettre le frère en antagonisme avec le frère, le père avec le fils, la mère avec la fille ! Quant aux anarchistes, socialistes et communistes, vous en avez un certain nombre de votre côté conquis par M. Henry de Rochefort, le portageux de 71, le déporté à la Nouvelle ; vous avez aussi les boulangistes avec Dérouté pour chef de file, à défaut d'un Boulanger ; Drumont, le fanatique antisémite, en même temps libre-penseur, voilà encore un de vos chefs de bandes.

Faut-il rappeler que, jusqu'à dernièrement, vous donniez l'accolade à Henry, Esterhazy, etc. ?

Pour moi, j'ai ressenti comme une grande joie de ne pas en être, de n'en avoir jamais été, à quelque phase de l'affaire que ce fût. Et je considère que se trouver, même en compagnie de révolutionnaires et d'anarchistes, de l'opinion du plus haut tribunal de France, c'est suffisant à l'honneur d'un petit Canayen de Saint-Jérôme.

Qu'importe que des anarchistes et des révolutionnaires se rangent avec nous du côté du bon droit et de la justice. Cela n'est regrettable qu'à un point de vue : c'est que ceux qui, par état ou par fonctions, devaient se trouver avec nous, ont préféré s'enliser dans les marais au-delà !

FRANÇOIS.

Autour de l'Affaire

M. Trarieux, ancien garde des sceaux, président de la Ligue française des Droits de l'Homme et du Citoyen, vient d'adresser la lettre suivante au gérant de l'Autorité.

Aubeterre, 7 octobre 1898.

Monsieur le gérant de l'Autorité,

M. Charbonnier, maire de Longchamp (Côte-d'Or) a cru devoir publier dans l'Autorité une lettre où, après m'avoir traité de « gredin » et d'imbécile, il rappelle qu'il a vu fusiller, en 1870, dix-sept de ses camarades coupables d'avoir torturé le cou à quelques canards, et en conclut qu'il faut être « un légiste bien stupide » pour admettre qu'on détruise une nation dans l'intérêt d'un misérable déporté bien nourri, alors même qu'il serait innocent.

Je regretterais vraiment que M. Charbonnier ne m'eût pas honoré de sa prose. Ne sont-ce pas là de véritables trouvailles ? Que reste-t-il d'une cause qui peut être défendue par de si extraordinaires arguments ?

Je suis, cependant, surpris, je l'avoue, de rencontrer de pareilles étrangetés dans un journal, dont le rédacteur en chef, M. de Cassagnac, nous a montré, à diverses reprises, une conception plus juste du droit et de la justice. Je m'étonnerais de l'entendre dire « que même innocent » Dreyfus doit être mis hors la loi.

J'ose espérer, d'ailleurs, qu'ils sont peu nombreux en France, ceux qui professent, avec M. Charbonnier, ces principes inhumains et barbares.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer cette réponse dans votre prochain numéro et j'ai bien l'honneur de vous saluer.

L. TRARIEUX.

De l'Aurore :

Que les temps sont changés ! Où êtes-vous Boideff, Gonve, Pellieux, Lauth, Henry, du Paty de Clam ! Et toi aussi, uhlan Esterhazy ! Partis, sans que la guerre éclate, sans que la France soit anéantie ! Et quelques-uns d'entre vous n'ont pas fini de rendre leurs comptes.

C'est l'éternelle histoire de toutes les castes finissantes. Un jour vient où sur un fait donné toute l'ancienne impunité se paye. Tel est le rôle historique de l'affaire Dreyfus. Sur ce bouc émissaire du judaïsme, tous les crimes anciens se trouvent représentativement accumulés. L'expiation est en chemin. Nous avons enfin obtenu que le dossier soit remis à des juges, et voilà ce qui, du côté des criminels, ne nous sera pas aisément pardonné. Le dossier est aux mains des juges. On va tout savoir ! On fera justice. Pour certains, c'est une terrible pensée. De là la rage contre Zola qui est en exil. De là le retour offensif contre Picquart qui est en prison comme otage. Mais Picquart et Zola triomphent tout de même, car ils feront rendre justice à Mercier, à Boideff et aux siens, y compris Esterhazy lui-même, et quand ils auront fait rendre justice aux autres, il faudra bien que justice leur soit rendue.

En ce temps-là, du Paty de Clam et ses amis Bertrand, Feuilloley, Esterhazy, Boideff, pour ne parler que des gros, ne feront pas une belle figure. Tant pis pour qui se solidarise avec eux.

Je sais qu'on nous menace d'un coup ; moi qui peut comprendre les plus abominables crimes. Il est vrai que les scélérats, en pareille occurrence, n'ont pas d'autre recours. Mais il ne suffit pas d'avoir des intentions criminelles. Il faut encore trouver des gens pour le rôle de victimes. Or, j'ai dans l'idée que ni le gouvernement ni les citoyens ne sont d'humeur à se laisser faire.

G. CLEMENCEAU.

Un document inédit :

An lendemain de la découverte du faux Henry, le général de Pellieux pria M. Cavai-gnac de le relever de ses fonctions. Le ministre de la guerre le pria de renoncer momentanément à prendre sa retraite ; depuis il n'en fut plus question.

La lettre de démission — qui n'a jamais été publiée — était conçue dans des termes qui font le plus grand éloge de son auteur ; il est surprenant que les sentiments qui animèrent alors le général de Pellieux, aient fait place à une sérénité qu'aucun événement nouveau ne puisse justifier.

Voici ce qu'écrivait à la date du 3 septembre dernier, le général de Pellieux au ministre de la guerre.

« Trompé par de malhonnêtes gens, n'ayant plus confiance ni en mes chefs ni en mes subordonnés, je ne veux plus rester dans l'armée. »

Vraiment, le général de Pellieux s'est res-saisi.

H. S.

NOUVELLES DIVERSES

Vous connaissez cette graine destinée à effrayer les amateurs enragés de la bicyclette, et qui représente un recordman arrivé à force d'entraînement à une ressemblance fâcheuse avec notre ancêtre, le grand singe de Darwin et de Littré.

Les femmes, trop enthousiastes du sport fin de siècle par excellence, sont menacées d'une déchéance analogue, s'il faut en croire un de nos confrères anglais, qui décrit ainsi les funestes conséquences de la pédale :

« Les yeux deviennent fixes, les lèvres se pincet et deviennent désagréables à embrasser (pas possible !), les mains grandissent et rougissent, les bras deviennent musculeux et perdent leurs courbes charmantes, enfin, les pieds grossissent et se déforment. »

Ce qui me semble prouver que les femmes ne peuvent battre à la fois le record de la bécane et celui de l'amour.

L'autre jour, deux boursiers causaient ensemble :

— Mon cher, disait l'un d'eux, vous partagez votre doit et avoir. L'actif vous le mettez dans votre poche.

— Parfaitement, et le doit ?

— Le doit, vous le fourrez dans l'œil de vos actionnaires.

Les merveilles de la science appliquée.

Voilà le mariage à bicyclette ou en automobile distancé par le mariage au phonographe.

Le curé du village de B., dans la Côte-d'Or, ayant à marier le fils d'un des gros bonnets de la commune, voulut donner à la cérémonie un éclat inaccoutumé. Il rêvait de chanteurs qu'on eut entendus pendant la mes-

se ; mais où trouver les fonds nécessaires au paiement de leur cachet et de leurs frais de voyage ?

Le bon curé s'adressa alors à une maison de Paris qui lui envoya par retour du courrier un phonographe convenablement préparé. Et, à l'heure dite, l'instrument exécuta une messe en musique, comme il n'en avait jamais été entendue dans ce petit pays bourguignon.

Théodore Dubois, directeur du Conservatoire de Paris, vient de remettre à l'éditeur Heugel le manuscrit du « Baptême de Clovis », ode en vers latins, en forme d'oratorio, en trois parties.

C'est le pape Léon XIII qui a composé ces vers latins, qui commencent par ces mots : « Christus qui diligit Francos. »

Cet oratorio sera exécuté dans la cathédrale de Reims vers le 15 décembre, avec un orchestre de cent vingt musiciens et des chœurs mixtes de deux cents personnes. Pour cette occasion, le cardinal Langénieux a autorisé l'emploi de voix de femmes.

Une copie, superbement exécutée par un artiste en manuscrits, sera remise dans une reliure fort belle à l'auteur des paroles, le pape Léon XIII.

Les débuts de Bismarck.

Si l'on en croit le correspondant berlinois de l'Etoile belge, le prince de Bismarck devrait le commencement de sa fortune politique à une aventure singulière, jusqu'ici peu connue, et dont quelques détails sont d'ailleurs invraisemblables.

En 1847, M. de Keller, adjudant de Frédéric Guillaume IV, reçut un jour la visite d'un de ses amis et lui demanda d'introduire auprès du roi un certain M. de Bismarck Schönhause, lequel prétendait avoir de graves communications à faire à sa majesté. Présenté à M. de Keller, Bismarck refusa de s'expliquer. Il remercia l'adjudant de son obligeance ; mais, d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : « Ce que j'ai, lui dit-il, à communiquer au roi est de telle importance que je veux le voir personnellement. » M. de Keller, quoique un peu blessé dans sa dignité, fut frappé de l'énergie du jeune homme et lui promit de parler au roi. Bismarck jouissait alors à la cour d'une médiocre réputation.

Quand Frédéric-Guillaume entendit cette histoire, il s'écria en riant : « Cet insensé de Bismarck avec des secrets d'état ! cela m'amuse. Qu'il vienne à mon thé demain soir, à Potsdam ; je suis curieux de savoir ce qu'il va nous débiter. » Le lendemain, en compagnie de M. de Keller, le futur chancelier entra dans le salon royal où toute la cour, à l'exception du prince héritier, se trouvait réunie. « Eh bien ! Bismarck, lui dit ironiquement le roi, vous qui avez des choses si importantes à nous dire, ne vous gênez pas, nous vous écoutons. — Comment, sire, devant tout le monde ! — Sans doute ; car je ne pense pas que vous ayez des secrets d'état à nous révéler. »

Bismarck, un peu troublé, prit cependant assez vite son parti et, devant les courtisans stupéfaits, se mit en devoir d'expliquer au souverain que, s'il voulait éviter une révolution, il lui fallait au plus tôt changer de fond en comble sa politique intérieure. On crut un instant que ce jeune homme était fou. Le roi, très mécontent, s'en fut vers la fenêtre, battit nerveusement la charge sur les carreaux ; puis, après un accès de toux fort sec qui lui était habituel lorsqu'il était en colère, se retourna vers Bismarck et lui ordonna de revenir le lendemain matin. Le lendemain, le roi le reçut à jeun mal : « Vous avez, lui dit-il, de singulières idées. Vous n'exigez pas, je pense, que je confie à un homme de votre âge les affaires de l'Etat ! N'importe ; je veux que vous fassiez quelques expériences et je vous ferai nommer député à la diète. »

3 Travaillent le jour et la nuit.

Les pilules rénovatrices du docteur King sont les plus agréables et les plus efficaces. Chaque pilule, recouverte de sucre, est un globe de santé qui remplace la faiblesse par la force, l'abattement par l'énergie, la fatigue cérébrale par la force mentale. Elles rétablissent la santé d'une manière merveilleuse. Seulement 25 cents la boîte. Vendues par tous les pharmaciens.

3 Travaillent le jour et la nuit.

Les pilules rénovatrices du docteur King sont les plus agréables et les plus efficaces. Chaque pilule, recouverte de sucre, est un globe de santé qui remplace la faiblesse par la force, l'abattement par l'énergie, la fatigue cérébrale par la force mentale. Elles rétablissent la santé d'une manière merveilleuse. Seulement 25 cents la boîte. Vendues par tous les pharmaciens.

naître le mobile qui faisait ainsi agir mon peu gêné interlocuteur.

Instinctivement, nous nous dirigeâmes, calmes et souriants, ainsi que deux amis de la plus tendre enfance, vers les grands boulevards et, quelques instants après, nous étions installés dans la grande salle d'un café, au milieu d'un tas de gens devisant bruyamment devant des boissons et des nourritures.

Je laissai l'amphytrion dont j'étais l'hôte presque malgré moi s'arranger du menu. Il le fit avec un enjouement et une dextérité qui dénotaient chez lui la pratique savante.

Pendant que nous mangions et parlions de choses banales, je le dévisageai à la dérobée afin de pénétrer le mystère qui me mettait ainsi et aussi inopinément en sa compagnie à côté d'un buisson d'écrevisses ; de temps en temps, un pli dur, le pli des gens qui ont quelque préoccupation, se creusait sur son front, et c'est tout ce que je pouvais dédaigner de mon observation.

Nous en étions au café, lorsque, tout à coup, plantant son regard dans mes yeux, il me dit : — Vous allez me prêter un louis ! — Vous prêter un louis ! protestai-je. — Il faut que vous me prêtiez un louis.

Et ce disant, il avait le même ton amène que tout à l'heure pour lancer son invitation à souper.

— Bon, me dis-je intérieurement, l'aventure est banale. J'ai affaire à un peu scrupuleux rastaquouère qui m'offre un festin à mes frais.

Je m'exécute pour ne pas provoquer un scandale.

— Demain, à cette heure-ci et en ces lieux, reprit-il, je vous le rendrai... avec intérêt, si vous y tenez.

A nos abonnés

Avantage exceptionnel !

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la meilleure occasion possible de se procurer à bon marché une splendide revue et un journal des plus intéressants de New York.

A tous ceux qui nous feront parvenir la modique somme de **\$2.35**, nous expédierons pendant un an :

1^o L'AVENIR DU NORD
2^o LE NEW-YORK WORLD, journal paraissant trois fois par semaine
3^o Le splendide magazine illustré déjà si avantageusement connu : LE COSMOPOLITAN.

Nous ne saurions trop inviter nos abonnés avides de lectures intéressantes, à s'empresser de profiter du grand avantage que nous leur offrons.

LE COSMOPOLITAN est une revue magnifique dont les illustrations sont d'une exécution parfaite.

LE NEW-YORK WORLD est un journal fort bien renseigné et qui tient au courant des événements d'Amérique et du monde entier.

L'AVENIR DU NORD compte parmi les journaux hebdomadaires les plus répandus, de la province de Québec.

La modique somme de \$2.35 donne droit à un an d'abonnement à ces trois utiles et intéressantes publications.

Adressez toutes communications à

M. l'Administrateur de
L'AVENIR DU NORD,
Saint-Jérôme, P. Q.

Résultats merveilleux

Avec une bouteille de Baume Rhumal vous obtenez des résultats merveilleux dans le traitement de la rougeole. 25c partout.

Accidents de chemins de fer

Un grave accident de chemin de fer a eu lieu sur la ligne du Grand Tronc, à environ deux milles de Trenton (Ontario). Vers trois heures et demie du matin, le train express allant de Montréal à Toronto s'est jeté à toute vitesse sur un train de marchandises qui allait s'engager sur une voie de garage à Diamond Crossing. La locomotive et plusieurs wagons de l'express ont déraillé au milieu des wagons de marchandises réduits en miettes. Le mécanicien, le chauffeur, un autre mécanicien qui se rendait à Belleville et sept autres personnes ont été tués sur le coup ; parmi les morts se trouve une famille d'émigrants allemands composée du père, de la mère et de deux enfants.

Trois voyageurs ont reçu des blessures graves auxquelles il n'est pas probable qu'ils survivent et une vingtaine d'autres ont été blessés plus ou moins sérieusement. Un train de secours s'est rendu le plus tôt possible sur le lieu de l'accident, et les employés de la compagnie, aidés par les voyageurs qui n'avaient pas eu de mal, ont procédé à l'enlèvement des morts et au sauvetage des blessés. Un certain nombre de ceux-ci ont été transportés à Belleville et installés à l'hôpital. D'après un avis publié par la compagnie du Grand Tronc, l'accident serait le résultat d'une erreur ou d'une négligence du mécanicien de l'express, qui se serait engagé sur une voie malgré les signaux indiquant qu'elle n'était pas libre.

Deux wagons et le fourgon à bagages d'un train mixte sur la ligne du chemin de fer Findlay, Fort Wayne & Western ont déraillé près de Grover Hill (Ohio). Il y avait peu de voyageurs dans le train, mais presque tous ont été

blessés ou contusionnés. Un essieu en se brisant sous un wagon de marchandises a occasionné le déraillement.

Faits Divers

SAINT-JEROME

Une annonce dans « l'Avenir du Nord » coûte peu et rapporte beaucoup.

— La fête de la Sainte-Cécile va être célébrée en famille par les musiciens de la Fanfare Saint-Jérôme, mardi soir.

Après s'être délectés dans l'exécution de nombreux morceaux de musique, on savourera de bonnes huîtres.

MM. Ed. Hardy, Achille Fortier, J. B. A. Tison, Dr P. E. Prévost, A. Pigeon, Ls. Angévine, de Montréal, prendront part à cette fête.

— Une visite qui vous sera profitable est celle que nous vous invitons à faire à M. Cartier, horloger-bijoutier, en face du marché.

Vous trouverez là un choix d'objets utiles en argent, des jones de mariage en or solide garantis pour la vie, des bagues variées, des chaînes, des montres de tous les prix, des argenteries de toutes sortes, etc.

Allez voir le beau magasin de M. Cartier, rue Saint-Georges, en face du marché.

— S. G. Mgr Bruchési était ici jeudi. Il a confirmé plusieurs centaines d'enfants et, dans le courant de la journée, il a visité le collège, le couvent et l'hospice.

— On demande pour le Canada un dépositaire ou un agent général. — Monopole de la vente « Polycine Oil » spécialité médicale admise dans les hôpitaux des États-Unis et très avantageusement connue au Canada. (Voir aux annonces.) Caution, une garantie exigée, cinq cents dollars. Position d'avenir, fortune assurée. Dr ALEXANDRE, Spécialiste de Paris, 1218 G St. N. W. Washington, (D. C.)

— Nous offrons nos condoléances à M. J. B. Gougeon qui vient de perdre un jeune garçon emporté en deux mois par la consommation.

CLAQUES

Dépôt de claque Jacques-Cartier en vente chez J. D. FOURNELLE, marchand de chaussures, à Saint-Jérôme. Le même escompte qu'à Montréal est alloué aux marchands qui achètent à la caisse.

— M. Louis Tournier, français si bien connu, demeurant dans notre paroisse depuis plusieurs années, vient de donner instruction à MM. Prévost & de Martigny, de présenter à la Cour du conseil de comté, le 25 courant, une requête pour se faire naturaliser.

— Au MAGASIN DU BON MARCHÉ, R. CASTONGUAY. — Spécialités d'habillements, pardessus faits sur commande par un bon tailleur et coupe garantie. Tweeds anglais, écossais, canadiens ; serge beaver dans les derniers goûts.

— Un magnifique bicycle de \$60.00 est à vendre pour \$40.00. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

— Avant de faire l'achat d'aucun cadeau pour le temps des fêtes, allez faire une visite chez M. Cartier, horloger-bijoutier, en face du marché.

— Nous sommes heureux d'apprendre qu'un concert aura lieu dans notre ville en janvier prochain. Il sera donné par les dames et les jeunes filles au profit des Sœurs Grises.

MODES

Vous trouverez chez R. Castonguay les dernières nouveautés de Chapeaux, Étoiles à Robes, Étoiles à Manteaux, et autres jolies marchandises à très bas prix. Manteaux importés de \$2.00 à \$15.00.

Annoncez dans « l'Avenir du Nord », le journal le plus répandu de tout le district de Terrebonne et des environs.

HISTOIRE DE LA SEMAINE

Une attaque nocturne

Des histoires, dites-nous des histoires, nous demanda Mme de B...

Et Jean-Vincent, peintre Méridional qui, s'il n'est pas un historien des plus fidèles, est au moins un conteur fécond, s'offrit à narrer sa « dernière aventure » toujours prête pour l'occasion.

Nous lui laissons, en même temps que la parole, la responsabilité de ses assertions anecdotes, et il commença :

— Je vais me marier... Ne souriez pas, madame, c'est un mariage d'amour, d'argent et de raison, ou, pour mieux dire, la jeune fille est jolie, riche et... Anglaise. Mais, je m'empresse de vous prévenir que ceci n'a aucun rapport avec mon petit conte.

Ainsi que tous les vendredis, je sortais donc de chez ma blonde puisque Anglaise fiancée. J'avais à peine fait quelque pas dans cette partie de la rue Chauchat qui se termine en cul-de-sac contre les portes du passage de l'Opéra, qu'un jeune homme, assez élégamment mis et semblant jouir de toutes ses facultés, m'aborda en ces termes :

— Treize. Enfin ! Monsieur voulez-vous me faire l'amitié de venir souper avec moi !

Vous me connaissez. Je ne suis pas d'une émotivité facile. J'ai été mêlé à bien des incidents... Dans l'Inde notamment... C'est bon, madame, ne froncez pas le sourcil, je passe...

J'avoue cependant qu'il me fallut rester interloqué devant cette saugrenue proposition, faite en telle circonstance et en pareil endroit. Nonobstant, le jeune homme tenait à son idée, car il insista.

— Musée de bouff !... Choucroute !... Vian-des froides !... Vin !... Bière ! Champagne !... interrogea-t-il.

— Pardon, monsieur, mais !... fis-je.

— C'est dit, vous acceptez ?

— Cependant... je n'ai pas l'avantage de vous connaître !

— Ce défaut d'avantage est partagé, monsieur.

— Et je n'ai pas l'habitude de m'attabler ainsi avec le premier venu.

— Que de fois, monsieur, n'est-on pas obligé de déroger aux lois que l'on s'est imposées !... La vie est pavée de ces dérogations.

— D'ailleurs, je n'ai pas faim.

— Nous prendrons l'apéritif.

— C'en est assez... Je vous quitte.

Mais le jeune homme me saisit par le bras, et d'un ton aussi énergique que péremptoire :

— Il faut que vous veniez souper !

— Ah ! mais, dites donc !

Et j'allais me dégager de son étreinte qu'il essayait de rendre farouche, lorsque, sollicité soudain par mon esprit aventureux, je me ravais :

— C'est une attaque nocturne, alors !

— Si vous voulez.

— Eh bien ! j'accepte, bien que votre invitation perde en cordialité ce qu'elle a de trop en brusquerie.

Ce n'est pas la peur, vous le pensez bien, qui me conseille ; je voulais simplement con-

Mandats a Vendre

Au bureau de l'AVENIR DU NORD.

Rien n'est commode comme les mandats de la *Domination Express*. Toute personne qui a quel argent à envoyer devrait employer ces mandats qui coûtent moins cher que tous les autres. A notre bureau sur la rue Sainte-Julie.

— Nous lisons dans la *Presse* :

« Le club de chasse et de pêche du Lac des Grandes Baies, s'adresse au gouvernement pour avoir un chemin conduisant du Chemin Chapleau au Lac. Il est aussi à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les pêcheurs de Hartwell, de Namur, etc., d'y aller pêcher. Des poursuites seront intentées aux contrevenants. »

— M. Martin Landes remercie le public de l'encouragement qu'il lui a accordé jusqu'à aujourd'hui. De préférence à beaucoup d'autres magasins qui donnent des présents à leurs acheteurs, je donnerai 5% sur chaque achat.

Mon stock de marchandises sèches est considérable et se vend à des prix très bas. Une visite est sollicitée.

MARTIN LANDES

Rue Labelle
Près du magasin Monette & Vézina.

— BELLE TERRE à vendre sur la rivière du Nord, à 5 milles de la ville de Saint-Jérôme, tout près de la fromagerie. Si on le désire le propriétaire vendra la terre seule ou bien avec tout le roulant et avec la récolte. C'est une belle place pour un cultivateur qui désire s'établir.

S'adresser à Massero & Cie., ou à M. Sincère Magnant, agent d'affaires, rue Labelle, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

STE-SCHOLASTIQUE

— Au terme spécial de la Cour Criminelle qui aura lieu le 1er décembre à Sainte-Scholastique, outre les causes de Cordélia Viau et de Sam Parslow, seront aussi entendus les procès suivants :

James Humbolt et Richard, tentative d'incendie criminel; Emery Bigras, voies de fait graves; Félix Jarry, fausses représentations.

— Tout le monde est heureux du jugement du juge Taschereau, concernant le nouveau procès de Cordélia Viau.

Sainte-Anne des Plaines

— Tel que nous l'annoncions la semaine dernière, l'assemblée des franc-maçons de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, pour la construction d'une nouvelle église, a eu lieu vendredi dernier.

Presque tous les citoyens de l'endroit étaient rassemblés. L'harmonie la plus parfaite n'a cessé de régner. La construction du nouveau temple a été décidée à l'unanimité, il n'y avait pas une voix discordante. M. le curé Dugas a raison d'être fier de l'esprit qui anime ses paroissiens.

La nouvelle église dont on commencera la construction au printemps, sur le site de l'ancienne, fera honneur à la paroisse en particulier et au nom catholique en général.

TERREBONNE

— Les séances qui ont été données samedi et lundi derniers sont des plus agréables que nous ayons eues ici.

La comédie : « Le départ pour la Californie » a été fort intéressante. Les rôles y ont été remplis avec tact et originalité. M. Raoul Masson a été superbe dans le rôle de Kilmann. Il nous a fait oublier un moment qu'il est à la fleur de l'âge et volontiers on l'aurait cru vieillard décrépit.

M. R. Deschambault s'est révélé un fort acteur dans le rôle de Simon.

MM. Gauvreau, Grenon et Sasseville, ont tous joué d'une manière qui mérite des éloges.

Les *Deux Aveugles*, la charmante opérette d'Offenbach, a été artistiquement interprétée par MM. Raoul Dumouchel et Raoul Masson.

Mlle Hélène Forget a accompagné cette opérette avec le talent qu'on lui connaît.

Dans les entr'actes, M. J. Bernardin a chanté de fort jolies romances et M. J. E. Prévost a fait entendre quelques airs de graphophone.

Bref, soirée charmante sous tous les rapports.

— Les dommages causés aux moulins par le dernier incendie sont presque totalement réparés. Notre lumière électrique a recommen-

cé à fonctionner comme de plus belle, au grand contentement de tous ceux qui, pendant quelques jours, avaient été forcés de retourner au système des lampes à pétrole.

L'ORON.

1 Ce dont l'Espagne a le plus besoin

M. R. P. Oliva, de Barcelone, Espagne, passe habituellement l'hiver à Aiken, S. C. La faiblesse des nerfs lui avait causé de grandes souffrances à la tête. L'usage des Amers électriques (*Electric Bitters*), le plus grand remède pour le Sang et les Nerfs en Amérique, lui enleva bientôt toute douleur. Il déclare que son pays aurait bien besoin de cette prodigieuse médecine. Tous les Américains savent qu'elle guérit les dérèglements du foie et des reins, purifie le sang, restaure l'estomac, fortifie les nerfs, donne une nouvelle vie à chaque muscle, à chaque nerf et à tous les organes. Si vous êtes faible, abattu ou souffrant, vous en avez besoin. Chaque bouteille est garantie, seulement 50 cents. Vendu par tous les pharmaciens.

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

LA GRANDE REVUE

Revue mensuelle, 11, rue de Grenelle, Paris.

Sommaire du numéro du 1er novembre 1898 : Le pantalon rouge, Jules Claretie; La fable politique dans Phèdre, Louis Havet; Made-moiselle Cloque (1re partie), René Boylesve; Le socialisme en 1898 (1re partie), Emile Faguet; La résurrection du théâtre populaire en Bretagne, Anatole Le Braz; Les transformations de l'impunité, G. Tarde; L'ethnétique de Stéphane Mallarmé, Camille Mauclair; Des causes de la crise des industries françaises, Félix Martin; Chronique, Marcel Théaux.

ST-NICOLAS

19e année. Sommaire du No. 49 3 Novembre, 1898 : Jean Tapin, Cap. Danrit; Au piano, monologue, Mervin Cecyl; Contes Hindous, X.; L'enfant prodige, L. Morin; Boîte aux lettres; Tirelire aux devinettes. Illustrations par Paul de Témant, Aug. Mandlick, Louis Morin, etc.

Envoi franco d'un numéro specimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Paris et Départements : six mois, 10 fr.; un an, 18 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de novembre : Sainte-Geneviève de Jacques-Cartier, R.; La chapelle Champlain, Ernest Myrand; Ouana-niche et Huananiche, A.-N. Montpetit; Les pionniers de la médecine au Canada, W.-H. Drummond; Shawinigan, Benjamin Sulte; Les malversations de l'intendant Bigot, Raphaël Bellemare; François Mounier, Benjamin Sulte; Le régiment des Meurons, F.-L. L. A.; La première église protestante au Canada, F.-J. Audet; La mer de ponent, Etienne Charavay; Mgr Charles-François Bailly de Messein, Matthieu A. Bernard; Questions; Bibliothèque Canadienne, etc.

On peut se procurer gratuitement une livraison specimen des *Recherches Historiques*, en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Boy, 9, rue Wolfe, Lévis.

A LA CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ EN FRANCE ET AU CANADA

PAR A. D. DECELLES

« Il y a cent ans, la France brisait avec les traditions de la monarchie absolue, édifiée par Richelieu et Louis XIV, pour se donner des institutions nouvelles, conformes aux idées de liberté propagées par l'école philosophique. »

« A la même époque, un rejeton de la vieille France, violemment arraché aux bras de sa mère, laissé naguère à demi mort sur la terre du Canada, relevait la tête et se croyait assez fort pour partir lui aussi à la conquête de la liberté. »

M. DeCelles recherche comment la France, au lendemain de débuts si pleins de promesses décevantes, s'est engagée dans l'engrenage d'é-

volution politiques, les uns cherchant à s'établir sur le terrain mouvant des décombrés laissés par les autres, sans pouvoir se flatter d'être sortis à l'heure présente de cet état chaotique; il recherche pareillement une poignée de Français canadiens sont arrivés pendant le même intervalle, à la jouissance complète des libertés politiques à travers les vicissitudes de maintes batailles, sans autres armes que celles qu'ils ont arrachées à leurs vainqueurs.

L'étude de M. DeCelles forme le huitième fascicule de la « Bibliothèque Canadienne », qui sera livré aux souscripteurs vers le 15 octobre.

On pourra se le procurer en envoyant 15 cents à l'éditeur, M. Pierre George Roy, Lévis.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

15, rue Saint-Georges, Paris

Sommaire abrégé du numéro du 6 novembre 1898 : Chronique politique, Notes de la semaine, Francisque Sarcey; Conte pour la Toussaint, P. et V. Marguerite; Etudes documentaires, XXX; Les échos de Paris, Sergines; Les « Vases brisés »; Le miroir du ciel natal; Le poème de la lampe, Georges Rodenbach; Musique : Camille Erlanger, E. E. Grimard; Bulletin théâtral : « Médée », Emile Faguet, « Judith Renaudin », A. B.; Fragment de « Judith Renaudin », Pierre Loti; Pages oubliées, Jules Michelet, A. Dumas père; Revue des livres, Adolphe Brisson; Pages étrangères, Gustave Larroumet; Mouvement scientifique, H. de Parville; Nouvelle : Les débuts de don Juan, L. de Tinsseau; Les jeux du dimanche, Tirésias; Petit courrier, G. Derville.

Supplément illustré : La Toussaint; Portraits contemporains; En Terre Sainte; Musique : Les larmes humaines.

Envoi d'un numéro specimen. Abonnement : 10 fr. par an.

LA REVUE CANADIENNE

Novembre 1898

Sommaire : Ruth et Noémi, gravure frontispice, d'après Ary Scheffer; L'artiste et le tableau, par Alphonse Leclaire; Les gaités de la mort, souvenir de novembre en Italie, par Alphonse de Calonne; Le typhus de 1847, (suite) par ...; Lettres de voyage (suite et fin), par J. Philippe Garneau; Charles Guérin (suite), par Pierre J. O. Chauveau (2 gravures); Evénements du mois; A travers les livres et les revues, par A. L.; En silence (suite), nouvelle intercalée dans les annonces.

Inventions nouvelles

Nous donnons plus bas la liste des nouveaux brevets d'invention récemment accordés par le gouvernement américain par l'entremise de M. M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, New York Life Building, Montréal, et publiée par eux pour le bénéfice de leurs clients :

613,304.—Edmund Piggott, Dresden, Ont. Piège.

613,451.—Fred Lacey, Valleyfield, P. Q. Améliorations aux métiers à tisser.

613,499.—W. J. Curry, Nanaimo, B. C. Lit de Camp.

613,617.—Eli Bailey, Bradford, Ont. Ciseaux.

Dr Ed. Morin & Cie, Québec.

Messieurs, Je souffrais depuis assez longtemps déjà d'un rhume violent qui menaçait de dégénérer en bronchite aiguë, et ce, après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes recommandés pour les toux négligées. De découragement, commençai à s'emparer de moi, quand par bonheur, un ami me conseilla de faire usage du Vin Morin Orsô-Phates. J'en employai un flacon et de suite je ressentis du soulagement; je continuai son usage pendant quelque temps encore et votre Vin Orsô-Phates me donna une guérison complète.

Pour les cas semblables au mien, je crois que ce vin à la Crésote et aux Hypophosphites est le meilleur remède à employer pour se faire guérir promptement.

Votre serviteur, Et. Levesque, marchand, Ste-Flavie.

Produit bon effet

Plus d'enrouement, plus d'extinction de voix avec le Baume Rhumal.

Incontestable

Le seul bon spécifique pour éviter et guérir les affections pulmonaires, c'est le Baume Rhumal, personne ne conteste plus cela.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit

District de Terrebonne } LA CORPO-
Sainte-Scholastique, à savoir : } RATION
No. 909. } DE LA PA-

ROISSE DE SAINTE-SCHOLASTIQUE, Demanderesse; contre DELLE SERAPHINE CHARRON, Défenderesse, savoir :

1o Un morceau de terre situé en la paroisse de Sainte-Scholastique, district de Terrebonne, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels fait pour la dite paroisse, sous le numéro cinq cent six (506), contenant en superficie un arpent et douze perches.

2o Un autre morceau de terre situé au même lieu, connu et désigné aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, sous le numéro cinq cent huit (508), contenant en superficie trois arpents et soixante perches—avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendus en notre bureau, au village de Sainte-Scholastique, dit district, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST, Bureau du Shérif, Sainte-Scholastique, 18 octobre 1898, Shérif.

CLAIRVOYANTE

Qui veut connaître la vérité? — Combien de personnes désirent dissiper les ombres qui enveloppent mille et une questions, eh bien, elles n'ont qu'à s'adresser à Mme SERAPHINE DUBOIS, de Sainte-Sophie, la fameuse *Tiruseuse de Thé*. Mme Dubois est douée d'un don vraiment étonnant; plusieurs peuvent attester qu'elle dévoile les plus grands vérités. Prix de la consultation : 25 cents.

Guerison assurée

Avec l'onguent déjà célèbre : « La Reine du Nord », le rife, les crevasses, les brûlures, l'herbe à puce, la démangeaison appelée *gratelle*, sont sûrement et rapidement guéris.

Cet onguent merveilleux se vend très bon marché.

S'adresser au propriétaire

M. J. BESSETTE, barbier
Saint-Jérôme.**S. MAGNANT****Agent general**

Représentation, Collection, Comptabilité, Commission, Assurances, etc., etc.

Bureau: Rue Labelle, SAINT-JEROME.

Hotel à vendre

Un magnifique hôtel de 30 x 35 pieds, à deux étages, place dans le centre du village du Rapide de l'Original, est à vendre ou à louer tout meublé. S'adresser à

L. N. Fortier, Propriétaire.

23-9-98—2 ms.

MASSERO & Cie**Marchandises Sèches, &c. &c.**

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,

.....ST-JEROME.

La Caisse d'Économie des Cantons du Nord**Saint-Jérôme**

Fait toutes sortes de transactions d'argent

Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,

Gérant

CHS. GODMER

MARCHAND

RUE LABELLE, ST-JEROME, P. Q.

Canada
District de Terrebonne
Province de Québec

UNE Session de la Cour du Banc de la Reine, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Terrebonne, se tiendra au palais de Justice dans le village de Sainte-Scholastique, dit district, Jeudi, le premier jour de Décembre prochain, à dix heures de l'avant-midi.

En conséquence, nous donnons avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, ou tout autre personne, qu'ils soient présents, là et alors.

Nous donnons aussi avis à tous les juges de paix, Coroners et Officiers de la paix pour le district susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs recors pour qu'ils puissent agir en leur qualité respective.

LAPOINTE & PRÉVOST, Shérif.
Bureau du Shérif, Sainte-Scholastique, 8 novembre 1898.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**Jour d'Actions de grâces****24 Novembre 1898**

Des billets de retour seront émis tel que dit ci-dessous :

BILLET SIMPLE DE 1ÈRE CLASSE

— ENTRE —

Toutes les stations du Canada

Et les stations du Canada pour et de Detroit et Port-Huron, Mich.

De toutes les stations du Canada à Suspension Bridge, Niagara Falls, Black Rock et Buffalo, N. Y.

Bon pour voyager sur tous les trains, le 23 et le 24 novembre.

Et bon pour revenir pas plus tard que le 28 novembre 1898. Agents de la Compagnie.

Etes-vous assurés ?

Sinon

Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL

FEU : ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

VIE : The Great West Life Assurance Company.

PRETS ET EMPRUNTS : The Canadian Mutual Loan & Investment Company.

J. T. BOIVIN

Orfèvre-Horloger

.....ST-JEROME

HOTEL A VENDRE OU A LOUER

Situé en haut de la ville, en face de la manufacture de caoutchouc. Endroit très favorable. S'adresser à M. J. A. THEBERGE, St-Jérôme.

PARIS SENDS**POLYNICE OIL**

TO

Rheumatic Afflicted

An unequivocal and absolute cure for all conditions of Rheumatism. No matter whether the ailment is of long standing or in the beginning stages — Polynice Oil will cure you! Don't misunderstand this — it will not merely relieve you, but it will effect a PERMANENT CURE.

Such hospitals as the Bellevue of New York City, Howard of Philadelphia, Maryland and John Hopkins of Baltimore, are using this famous over two continents — Polynice Oil — with unvarying success in neuralgia, rheumatism, lumbago, dyspepsia, and all inflammatory diseases.

Polynice Oil

Imported from Paris. 50 cents per bottle. Sent upon receipt of price in money order by

DR A. ALEXANDRE, SPECIALIST OF PARIS
1218 G. St., N. W. Washington, D.C.U.S.

ne continue pas à être superstitieux? Votre Louis, le Louis fatidique, m'a permis de raler tout le tapis plusieurs fois... Aussi le gardé-je comme un fétiche... vous proposant l'association d'un moine, sans bourse délier de votre part, dans la prochaine banque que je taillerai... à cette seule condition que vous ne révélez pas la manière dont je ne suis procureur le Louis étalon... non pas que je craigne la critique, mais bien pour qu'on ne prenne pas mon truc.

J'acceptai et promis.

Nous soupâmes jusqu'au matin fort gaie-

ment. La plus franche cordialité s'était établie entre nous, à ce point que je lui proposai d'être l'un des témoins de mon mariage.

..

Mais Jean-Vincent est Méridional. Faut-il le croire?

EDMOND CHAR.

1 Echappé belle

Paroles de reconnaissance formulées par madame Ada E. Hart, de Grotton, S. D. « Je fus prise par un mauvais rhume qui s'attacha à mes pommiers; la toux se prolongea et finalement dégénéra en consommation. Quatre médecins m'abandonnèrent les uns après les autres déclarant que je n'en avais que pour peu de temps à vivre. Je me confiai en la bonté de mon sauveur, me résignant à aller rejoindre la haute des nuages disparus, s'il ne m'était pas donné de rester encore avec mes amis sur la terre. Quelqu'un me convia à mon mariage de se procurer le remède du docteur Dr King (Dr King's New Discovery) pour la Toux, le Rhume et la Consommation. Je l'essayai; j'en pris en tout huit bouteilles. Ce remède m'a guérie, et, grâce à lui, je suis sauvée, bien portant et forte. » Envoyé dans toutes les pharmacies, 50 cents; 1 piastre. — Guérison garantie ou l'argent est rendu.

3 Un boulet rouge

Est le projectile qui frappa G. B. Steadman, de Newark, Mich., pendant la Guerre Civile. Il lui causa d'horribles ulcères qu'aucun traitement ne soulagea durant vingt ans. Enfin l'onguent à l'arnica de Bucklen le guérit. Guérit les coupures, les meurtrissures, les brûlures, les panaris, les cors, les éruptions cutanées. Le meilleur remède contre les hémorroïdes connus. 25 cents la boîte. — Guérison garantie. Vendu par tous les pharmaciens.

Province de Québec }

District de Terrebonne }

No 87

Cour Supérieure

THE GAULT BROS. Co. Ltd., corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la Cité et District de Montréal,

Demandeur

EDMOND DENIS, de la ville de Lachute, district de Terrebonne, commerçant et y faisant affaire comme tel, sous les noms et raison de « Denis & frères »

Défendeur.

Sur requête du Demandeur à cet effet, il est ordonné aux créanciers du Failli en cette affaire de se réunir en assemblée à Sainte-Scholastique dit district, au Palais de Justice, le vingt-six novembre courant, à dix heures de l'avant-midi, pour la et alors donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de la dite faillite, et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises. Donné à Ste-Scholastique le 10 novembre 1898

De MONTIGNY et GRIGNON, P. C. S.
F. X. MATHIEU, Avocat du Demandeur

Prévost & de Martigny

Avocats, Procureurs, Solliciteurs

Saint-Jérôme, P. Q.

JOSEPH FORTIER

AVOCAT

Sainte-Scholastique

L'Echo de la Semaine

Revue politique et littéraire, illustrée, paraissant le dimanche.

L'Echo de la Semaine est un recueil de lectures, complet, très varié et pas cher. Sa collection forme chaque année deux beaux volumes illustrés représentant une bibliothèque encyclopédique d'environ trente volumes.

Articles politiques, nouvelles inédites, chroniques, science vulgarisée, morceaux choisis, romans, tout y est d'un grand intérêt.

Prix d'abonnement : un an, \$2.00 ; six mois, \$1.10.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à chaque personne qui en fait la demande. 28 bis, rue de Richelieu, Paris.

La Revue Canadienne

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc. Abonnement : \$2.00. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

L'illustré National

paraissant chaque semaine. Dans le genre du Petit Journal, si connu au Canada. Ecrits littéraires, chroniques politiques, nouvelles charmantes, etc. Prix exceptionnellement bas : \$1.00 par année. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

La Revue des Deux Frances

Aucune revue peut rivaliser d'intérêt avec elle pour les Canadiens. On y trouve des écrits d'un intérêt débordant dus tant aux meilleurs écrivains français qu'à nos meilleurs plumes canadiennes.

De plus, cette revue est ornée de superbes gravures. Le prix de l'abonnement est de \$4.00 par an. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

La Nouvelle Revue

28, Rue de Richelieu, PARIS.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

	15 mois	6 mois	3 mois
Prix de l'abonnement	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
Partie de l'abonnement	56	29	15
Partie de l'abonnement	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les bureaux de poste, les agences de Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Etranger.

Saint-Nicolas

le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans, publie cette année : Jean l'apôtre, histoire d'une famille de soldats, par le CAPITAINE DANRIT, l'auteur si apprécié de la Guerre de Bismarck, illustré par PAUL DE SÉBAST. En lire le début dans le No du 2 décembre 1897.

Ce journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an : 18 frs ; six mois : 10 frs. Union postale, un an : 20 frs ; six mois : 12 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.**LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES**

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lectures des plus variées et un supplément illustré. François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois : 80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris.

La Grande Revue

Revue mensuelle, dont chaque numéro contient au moins 248 pages. Me Ferdinand Labori, avocat à la Cour de Paris, est le directeur de cette revue composée avec soin pour que tout y intéresse : son programme embrasse toutes les matières accessibles aux esprits préoccupés de culture générale.

ABONNEMENTS : UN AN SIX MOIS TROIS MOIS
\$7.20 \$3.80 \$2.00
(1, Rue de Grenelle, Paris, France.)**LE SAMEDI**

Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuilletons. Paraît chaque semaine, 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHÉ

Maison des mieux tenues et des plus recommandables pour tous rapports. Près du Marché. ST-JEROME

Louis Laporte

BOUCHER

Viandes de premier choix telles que Bœuf, mouton, veau, porc frais et salé, etc.

ETAL NO. 10,

MARCHÉ ST-JEROME

Remède Infaillible CONTRE L'IVROGNERIE**Traitement à la maison connu sous le nom de.. Dyke cure**

Les recherches modernes de la science médicale ont obtenu des résultats prodigieux, mais, là où la médecine a pour ainsi dire opéré des miracles, c'est dans sa lutte contre l'ivrognerie. Il y a quelques années surgit une méthode scientifique fortement recommandée par les hautes autorités de la grande médecine et de l'Irlande et appelée DYKE CURE. Ce remède a obtenu déjà des résultats merveilleux.

En trois ou cinq jours, il enlève tout désir des boissons alcoolisées et dans trois ou quatre semaines il remet le patient dans son état normal. Ce remède est pris privément sans que personne s'en aperçoive, sans perdre une seule journée d'ouvrage, sans gêner ses affaires et sans danger pour le patient.

Ce remède consiste dans un liquide végétal pris comme tonique. Les heureux résultats du Dyke Cure ont déjà été certifiés par des hommes de grande réputation dans toutes les provinces du Dominion.

M. W. H. SCOTT, de Saint-Jérôme, est l'agent spécial pour ce remède merveilleux. M. W. H. Scott a

déjà reçu plusieurs certificats importants. On peut s'adresser au Rev. M. Lafortune, curé de St-Jérôme, et à MM. les abbés Magnan et Landry, vicaires de Saint-Jérôme. Nous ajoutons ici le certificat du Dr Daniel Lougpré :

Je soussigné, médecin pratiquant à Saint-Jérôme, certifie par les présentes que le remède contre l'alcoolisme nommé "Dyke Cure" est un bon médicament qui a obtenu, à ma connaissance de très bons résultats. Je connais personnellement quatre ou cinq individus qui, ayant fait usage de cette médication, ont été guéris de leur habitude de boire. Deux de ces derniers surtout qui étaient de mauvais sujets, ayant suivi le traitement dans le cours de l'automne dernier, ont très bien persévéré jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Jérôme, ce vingt-troisième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dr Chs. D. LONGPRÉ

Il est à remarquer que le prix est moins élevé que celui de tous les autres remèdes du même genre.

Prix de ce Remède infaillible - \$25.00.

S'adresser à W. H. SCOTT, Saint-Jérôme, P. Q.

**Bière et Porter****John Labatt**

LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

Supportent sous tous rapports tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu Huit autres médailles en Or, en Argent et en Bronze aux grandes Expositions universelles. Prix Speciaux au gros.

D. CLOUTHIER, Seul Agent

SAINT-THERÈSE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE**MONTRES**

des meilleures Fabriques

à des prix défiant toute compétition

M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE

\$6,000,000

FONDS DE RESERVE

\$3,000,000

G. HAGUE,

Gérant-général.

THOMAS FYSHE,

Gérant général adjoint.

E. F. HEBDEN,

Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUissance DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme

M. DAMASE RICHERVoiturier, — Ferreur, — Forgeron
OUVRAGE GENERAL

Réparation de toutes espèces de machines. Ouvrage fait avec soin et à des prix modérés.

RUE SAINT-GEORGES,Près de l'épicerie de M. Cougeon, SAINT-JEROME
25-3-98—**A. E. J. GLOBENSKY.****Immeubles**

Achetés et vendus ou à échanger pour propriétés de ville.....

EVALUATIONS FAITES**Règlements de Faillites et de Successions**

Bureaux :

16, RUE ST-JACQUES,

Chambres 4, 5, 6.

MONTREAL**Le Courrier des Etats-Unis****SEUL JOURNAL D'AMERIQUE**

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 00	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

LA FRONDE

Directrice : Marguerite DURAND

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRIGÉ ET RÉDIGÉ PAR DES FEMMES

Tient parfaitement bien au courant de la politique étrangère et surtout de la politique de France. Ecrits politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc.

Conditions d'abonnement : Un an, \$7.00 ; Six mois, \$3.60 ; Trois mois, \$2.00

14 rue Saint Georges, Paris, (France)

POLYNICE OIL**REMEDE FRANCAIS**

Pour l'usage externe. Connu dans l'univers entier pour son efficacité merveilleuse et incontestable.

Il guérit le Rhumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres maladies inflammatoires.

Adopté dans les hôpitaux de Paris, Europe et des Etats-Unis.

VILLE DE MONTREAL, CANADA, Experiences faites à l'Hôpital civique. Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité thérapeutique et physiologique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes circonstances, depuis l'automne dernier, j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de poignons, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été étonné de voir émerveillement de l'efficacité si prompt et de la cure radicale des maladies si haut menées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque.

(Signé) DR NAIENS BLACKBURN,

Médecin de l'Hôpital civique, Montréal

Colonel Hughes, chef de police, Montréal :

Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatisme. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit : Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle sera mieux connue, elle sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal : — Qu'il me

Envoi franco contre 50 cents en mandat-poste.

Dr A. ALEXANDRE,**Spécialiste de Paris**

1218, G. ST. N. W. WASHINGTON, D. C.

Exigez sur chaque flacon le nom et l'adresse ci-dessus. Il se fait et il se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler. RECOMPENSE.

M. LAPORTE

BOUCHER



Magnifique choix de viandes de toutes sortes

Magnifique choix de viandes de toutes sortes

J. Alcide Chausse

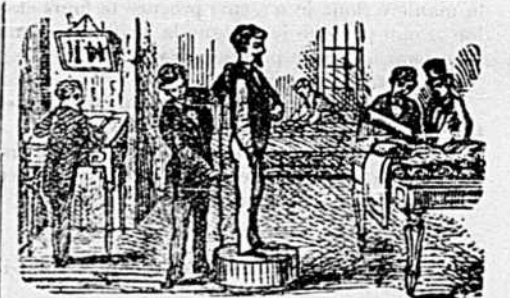
ARCHITECTE

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR TOUTS GENRES D'EDIFICES

Surveillance personnelle des travaux de construction, mesurages, vérifications, expertises, arbitrages, évaluations, etc.

153 et 157, RUE SHAW,

MONTREAL

**Nouveau Tailleur**

M. A. ETHIER, sollicite la visite de tous ceux qui veulent des habits bien faits. Coupe garantie et prix modérés.

A. ETHIER, Rue Sainte-Marie, près du pont de fer.

A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER

Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Jones de mariage, Bagues, Chânes, etc. Réparations de toutes sortes faites avec soin, promptement et garanties. Choix de lunettes de tous les prix.

En face du Marché, - Saint-Jérôme, P. Q.